

En France, « Il est urgent de faire de la santé mentale et de la psychiatrie une grande cause du prochain quinquennat »

mercredi 8 septembre 2021, par [PELISSOLO Antoine](#), [VALLAUD Boris](#) (Date de rédaction antérieure : 6 septembre 2021).

C'est l'ensemble du système de soins en psychiatrie qu'il faut « repenser et refinancer », expliquent, dans une tribune au « Monde », le psychiatre et le député socialiste, qui proposent une loi-cadre permettant de fixer les grands objectifs à atteindre.

Sommaire

- [Des réponses défailantes](#)
- [Une évaluation concrète \(...\)](#)
- [Des moyens pour favoriser](#)
- [Une commission dans chaque](#)

« On ne va pas dans le mur, nous sommes déjà dedans », préviennent aujourd'hui certains pédopsychiatres, tandis que d'autres réclament un plan Marshall en faveur de la santé mentale des enfants et des adolescents. C'est aujourd'hui l'ensemble du système de soins en psychiatrie qu'il faut repenser et refinancer, pour le rendre plus accueillant et efficace pour les usagers, et plus attractif et viable pour les professionnels.

Mais la santé mentale dépasse largement le seul champ de la psychiatrie, elle concerne la vie de quasiment tous les citoyens pour eux-mêmes ou leurs proches, comme la crise sanitaire l'a malheureusement démontré. Le spectre est très large, il va de la souffrance psychosociale « ordinaire » aux maladies psychiques avérées, englobant ainsi la dépression, les diverses addictions, les troubles anxieux, le suicide, les psychoses, la souffrance au travail et le burn-out, le mal-être des étudiants isolés, les psychotraumatismes, les troubles autistiques, etc.

Des réponses défailantes

Les réponses données aujourd'hui, malgré le grand dévouement et les compétences des intervenants, sont défailantes dans presque tous les domaines, avec des structures de soin et d'accompagnement saturées car sous-dimensionnées et en nombre insuffisant.

La santé mentale n'est pas seulement un enjeu de santé publique, c'est une question éthique et politique reposant sur de nombreux déterminants sociaux et économiques, touchant à l'éducation, au travail, au logement, à la justice ou encore à l'environnement. Le bien-être psychique de chacun est, par ailleurs, une des conditions essentielles de l'harmonie et de la prospérité de la nation, avec

des enjeux cruciaux d'égalité territoriale et sociale. Les plus précaires et vulnérables sont ceux qui paient le plus lourd tribut aux troubles psychiques et à leurs complications.

Comme il y eut des plans présidentiels très utiles pour le cancer ou la maladie d'Alzheimer, il est donc aujourd'hui urgent de faire de la santé mentale et de la psychiatrie une grande cause du prochain quinquennat. Au-delà des moyens sans précédent ainsi engagés, une telle affirmation serait un symbole fort pour amener à une prise de conscience collective et lutter contre tous les tabous et stigmatisations qui entourent encore ces sujets, en France sans doute plus qu'ailleurs.

Une évaluation concrète des besoins

Une loi-cadre sur la santé mentale doit permettre de refonder à la fois l'organisation des soins et leurs budgets, et de fixer les grands objectifs à atteindre à l'aide d'un plan pluriannuel. L'effort d'investissement doit être à la hauteur des retards de financement, de plusieurs milliards d'euros, accumulés au fil des ans. Il doit surtout s'appuyer sur une évaluation concrète des besoins, territoire par territoire, permettant de combler au plus vite les failles les plus graves dans le parcours de soins.

Les principes directeurs sont connus : aller vers des soins plus ambulatoires et inclusifs, tout faire pour soigner sans contraindre et décroïsonner toutes les filières (sanitaire et médico-social, psychiatrique et somatique, ville et hôpital, enfants et adultes, etc.). Deux grands objectifs devraient être fixés et suivis annuellement par des indicateurs de terrain, partout en France : premièrement, pouvoir proposer au moins une consultation psychiatrique par mois à tous les patients qui en ont besoin ; deuxièmement, pouvoir accueillir sans aucun délai chaque personne, adulte ou enfant, dont l'état nécessite une hospitalisation, et cela sans jamais dépasser un taux d'occupation des lits de 100 %.

« Une telle affirmation serait un symbole fort pour amener à une prise de conscience collective et lutter contre les tabous autour de ces sujets »

Des évidences, direz-vous ? Oui, mais nous en sommes pourtant loin, surtout par manque de personnels, principale force du soin en santé mentale. La question des effectifs est donc centrale, tout comme celle des formations et de l'attractivité. Pour compenser le gouffre de la démographie médicale à venir, notamment pour la pédopsychiatrie, il faudra renforcer la place et la reconnaissance d'autres professions : psychologues (où sont les postes annoncés par le gouvernement ?), infirmiers, travailleurs sociaux, orthophonistes, médiateurs de santé pairs, etc. Ces métiers très qualifiés et indispensables sont aujourd'hui sous-valorisés et même maltraités, en particulier dans la fonction publique hospitalière.

Des moyens pour favoriser l'inclusion

Mais il ne faut pas seulement mieux soigner et accompagner, il faut absolument changer le regard de la société pour mieux prévenir les troubles psychiques et faciliter l'inclusion des personnes concernées. Des pays comme l'Australie l'ont compris depuis longtemps : comme pour les gestes qui sauvent, on y apprend dès l'école primaire ce que sont les émotions, comment les identifier et comment les gérer au mieux. Et, en plus des matières classiques, on apprend au collège ce qu'est une dépression ou une addiction. Cela permet de les reconnaître précocement, d'en parler, de se faire aider ou d'aider les autres.

Là aussi, il faut déployer des moyens importants en formation et en accompagnement des enseignants, cet investissement est humainement indispensable. Il l'est aussi économiquement : le coût total, direct et indirect, des troubles psychiques est évalué à plus de 100 milliards d'euros par an dans notre pays...

Une commission dans chaque territoire

De telles mesures portées par un plan présidentiel devront être pilotées par une délégation interministérielle à la psychiatrie et à la santé mentale. Elles devront être mises en œuvre dans chaque territoire par une commission dotée réellement de moyens d'agir, et cela dans une concertation obligatoire avec tous les acteurs, les collectivités territoriales et les représentants des usagers.

Lire la tribune : « La santé mentale ne doit pas servir de prétexte à des choix contraires aux objectifs sanitaires »

Ces préconisations sont partagées par l'immense majorité des professionnels et des experts, auteurs de nombreux rapports produits depuis vingt ans (dont les plus récents préconisaient... d'arrêter de commander des rapports) ou participants aux Assises de la santé mentale et de la psychiatrie [prévues les 27 et 28 septembre]. Alors, il est temps de passer à l'action !

Antoine Pelissolo (Psychiatre) et **Boris Vallaud**(Député (PS) des Landes)

P.-S.

• Le Monde. Publié le 06 septembre 2021 à 05h45 - Mis à jour le 06 septembre 2021 à 07h07.
https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/09/06/antoine-pelissolo-et-boris-vallaud-il-est-urgent-de-faire-de-la-sante-mentale-et-de-la-psychiatrie-une-grande-cause-du-prochain-quinquennat_6093533_3232.html

Antoine Pelissolo est psychiatre, chef de service au CHU Henri-Mondor (AP-HP) à Créteil (Val-de-Marne) et secrétaire national adjoint du Parti socialiste ; Boris Vallaud, député des Landes et porte-parole du Parti socialiste.